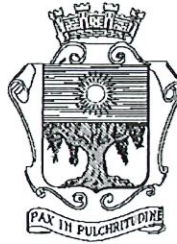


AR Prefecture

006-210600110-20250617-170625_11-DE
Reçu le 23/06/2025



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 11 – PETITE ENFANCE – MULTI ACCUEIL « LES PETITS MALINS » -
ACTUALISATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Séance Publique Ordinaire du 17 JUIN 2025
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie BAS, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guerino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON , M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. PUCCI Jean-Elie, M. Michel LOBACCARO, , Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Gérald MARIN, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON,

PROCURATIONS : M. Grégory PETITJEAN à Mme Arzu-Marie BAS, Mme Carolle LEBRUN à M. Michel LOBACCARO, M. Théo PANIZZI à Mme Alexandra CANAL

ABSENTS EXCUSES : Mme REID Sophie, M. Patryk OCHOCINSKI,

ABSENT : M. Julien PASQUINI.

QUORUM : 14
PRESENTS : 21
VOTANTS : 24

Secrétaire : Mme Alexandra CANAL

Date de convocation de séance : 11 juin 2025

AR Prefecture

006-210600110-20250617-170625_11-DE
Reçu le 23/06/2025



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2024

**XI – PETITE ENFANCE – MULTI ACCUEIL « LES PETITS MALINS » -
ACTUALISATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT**

Madame Charlotte MARC, Conseillère municipale, s'adresse à ses collègues en ces termes :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la santé publique,
Vu le décret du 30 août 2021 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans et modifiant le code de la santé publique,
Vu les instructions en vigueur de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF),
Vu la charte nationale d'accueil du jeune enfant,
Vu l'avis de la commission petite enfance – affaires scolaires -famille du 10 juin 2025,
Vu le règlement de fonctionnement annexé,

Considérant la délibération n°4 du 5 février 2020 approuvant le dernier règlement de fonctionnement de la crèche « Les Petits Malins »,

Considérant les objectifs fixés par la convention liant la commune et la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes,

Considérant que le règlement de fonctionnement permet de réglementer l'accès aux familles et les informer de son organisation et de son fonctionnement au quotidien,

Considérant qu'il reprend les modalités d'inscription, la gestion des demandes, l'établissement des contrats avec les familles, la participation financière des familles en lien avec les barèmes CAF,

Considérant qu'il y a lieu d'adapter le règlement de fonctionnement aux évolutions de la réglementation et aux évolutions organisationnelles,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE,

- APPROUVE le règlement de fonctionnement mis à jour, joint à la présente délibération,
- PRECISE que le règlement sera communiqué aux familles et affiché au sein de l'établissement,

AR Prefecture

006-210600110-20250617-170625_11-DE
Reçu le 23/06/2025



- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes s'y rapportant,

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,



Le Maire,
Roger ROUX

AR Prefecture

006-210600110-20250617-170625_11-DE
Reçu le 23/06/2025

